



SESSAD Raymond Allard



Nord – Ile de la Réunion



CDI – Temps plein
Rémunération selon CCN 51



A pourvoir au 10 août 2026

MISSION

La création des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) est une mesure issue des recommandations de la Conférence Nationale du Handicap 2023, confortée lors de la Conférence Nationale du Handicap 2025.

Les PAS constituent un nouveau service et une organisation territoriale répondant d'une part aux enfants à besoins particuliers et non plus seulement aux enfants en situation de handicap et d'autre part un outil de collaboration pour la réussite des élèves. Il s'agit d'apporter des réponses rapides et personnalisées, en première intention, pour organiser la mise en accessibilité de la scolarité par un accompagnement global (aménagements pédagogiques, mise à disposition matériels adaptés, soutien éducatif). Cet accompagnement global repose sur la mobilisation de coopérations interprofessionnelles très larges afin d'identifier les besoins des élèves et les réponses à apporter.

L'équipe permanente d'un PAS repose sur :

- Un personnel de l'éducation nationale coordonnateur à temps plein
- Un éducateur spécialisé relevant du secteur médico-social

Par délégation du Directeur, vous êtes responsable de 8 PAS sur la zone Nord. Vous organisez le fonctionnement du service en coordonnant toutes les ressources internes et externes qui contribuent à l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques. Vous encadrez et optimisez le travail de l'équipe pluridisciplinaire.

Pour chaque personne accompagnée, vous garantissez l'accueil, la mise en œuvre du projet individualisé, le respect des droits dans le respect des bonnes pratiques.

Vous êtes amené(e) à exercer des fonctions transversales inter services.

PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme de niveau 6 minimum avec diplôme en lien avec le travail social.
- Expérience de 5 ans minimum dans le secteur médico-social
- Expérience dans/avec les établissements Education Nationale
- Connaissance du public accueilli et expérience dans la fonction d'encadrement
- Permis B obligatoire – Déplacements à prévoir
- Maîtrise du cadre législatif et réglementaire du secteur médico-social. Maîtrise des outils de gestion
- Compétences organisationnelles et relationnelles. Faculté d'anticipation, de projection. Capacité d'adaptation à la diversité des missions. Leadership, ouverture, diplomatie, disponibilité, goût pour le travail d'équipe et sens des responsabilités sont les principales aptitudes pour réussir dans cette fonction.

Contact :

Les candidatures sont à transmettre (CV + lettre de motivation) via le lien suivant :

<https://recrutement-alefpa.softy.pro/offre/209254>

Date limite de réception des candidatures : 28/06/2026

